

# Inondations : s'adapter pour vivre avec



Appel à projets



## Éléments clés

De nombreux bâtiments publics inondables dans la vallée de l'Austreberthe

10 mois sont estimés pour remettre en état un collège ou un centre social exposé à 2m d'eau pendant 1 semaine

**Prendre des dispositions dès aujourd'hui pour limiter les conséquences demain !**

**Objectifs :** Réduire la vulnérabilité aux inondations et favoriser le retour à la normale

**Votre commune possède un bâtiment sensible qui a été inondé ou se trouve en zone inondable ?**

Les conséquences d'une inondation pour un bâtiment public sensible peuvent être dramatiques :

- ↪ Dommages physiques aux personnes
- ↪ Complexification de la gestion de crise
- ↪ Ralentissement du retour à la normale du territoire
- ↪ Dégâts matériels et déchets lourds à évacuer
- ↪ Incapacité d'assurer la continuité de service public

• • •

Ensemble pour réduire de la vulnérabilité de votre commune !

• • •



Le Syndicat de Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS) lance un appel à projets pour réaliser les **diagnostics de vulnérabilité** de 5 bâtiments publics sensibles (mairie, école, caserne, maison de retraite, etc.) en 2016. Avec le soutien financier du Département de la Seine-Maritime et de l'Etat, le SMBVAS vous propose de :

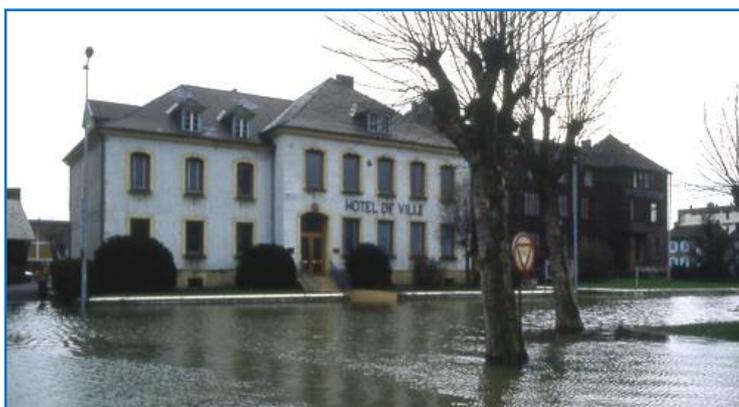
- ↪ Réaliser un diagnostic de vulnérabilité aux inondations de votre activité et/ou de vos locaux
- ↪ Fournir un rapport de diagnostic, composé des résultats et des recommandations à mettre en œuvre pour réduire la vulnérabilité de votre bien

## Qu'est-ce qu'un diagnostic de vulnérabilité ?

« En France, la grande majorité des bâtiments exposés au risque d'inondation présente des modes constructifs largement inadaptés. Outre la mise en péril des personnes qui demeure préoccupante, les dommages matériels et les coûts de réhabilitation qui peuvent être extrêmement élevés, ce sont les délais de réhabilitation de ces bâtiments qui sont probablement le plus à craindre. »

**Eric Doligé – Président du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation**

Un diagnostic de vulnérabilité est l'analyse des caractéristiques d'un bâtiment soumis au risque d'inondation dans l'objectif de faire l'état de ses points faibles. Il permet aussi d'analyser l'organisation spatiale et fonctionnelle de l'organisation, via le prisme de l'inondation, afin d'établir des recommandations personnalisés.



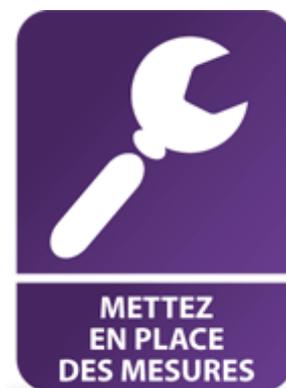
Mairie inondée en 2009

La liste des mesures à mettre en place permettra de limiter les risques pour les personnes, les dégâts matériels d'une prochaine inondation, mais aussi de faciliter le retour à une situation normale. Le diagnostic apporte une meilleure connaissance de l'exposition de ses bâtiments et de son activité à une inondation, ses faiblesses, ainsi que la marge d'amélioration possible (sur le bâti, la continuité d'activité, les zones refuges, etc.).

Le diagnostic sera réalisé par un diagnostiqueur expérimenté qui réalisera les levées topographiques du bâtiment, une visite du lieu, une analyse de l'organisation, ainsi qu'un entretien avec le responsable du site.

## Je suis intéressé(e) par la démarche, que dois-je faire ?

- ✈ Je contacte le SMBVAS - **Louise VIEUSSENS** au 02.32.94.00.74 ou par mail [culturerisque.smbvas@gmail.com](mailto:culturerisque.smbvas@gmail.com)
- ✈ Le SMBVAS prendra contact avec moi pour affiner la demande
- ✈ Si mon bâtiment est retenu, le diagnostic de vulnérabilité sera réalisé par un spécialiste dès juin 2016.
- ✈ Suite au diagnostic, je recevrai le rapport contenant la synthèse des vulnérabilités ainsi que les recommandations techniques et organisationnelles qui vous permettront d'envisager la réalisation de travaux de réduction de la vulnérabilité de mon bâtiment ou la mise en œuvre de bonnes pratiques.



Pour plus d'info : SMBVAS - 116 Grand Rue – 76 570 Limésy - 02.32.94.00.74

[www.smbvas.fr](http://www.smbvas.fr)

